



FICHE FORMATION

SECOURISME & SANTÉ AU TRAVAIL

Formation : Se familiariser avec la santé et sécurité au travail

Durée : 2 Jours

L'essentiel

Formation : Se familiariser avec la santé et sécurité au travail

Deux jours d'entrée dans la santé-sécurité au travail pour quelqu'un qui doit s'en occuper sans en venir : les obligations, l'évaluation des risques, les acteurs internes et externes, et par quoi commencer.

Enjeux

- La santé-sécurité au travail se découvre presque toujours par la conformité documentaire, alors qu'elle se joue sur ce que font réellement les gens à leur poste.
- Les acteurs sont nombreux — employeur, encadrement, représentants du personnel, service de santé au travail, inspection — et chacun a un rôle que les autres lui attribuent mal.
- Une personne nouvellement en charge du sujet reçoit un stock d'actions en retard et aucun critère pour décider par quoi commencer.

Objectifs pédagogiques

- Situer les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail
- Identifier les acteurs internes et externes et leurs rôles respectifs
- Comprendre la démarche d'évaluation des risques et sa formalisation
- Repérer les principales familles de risques professionnels
- Hiérarchiser les premières actions à conduire dans son établissement

Programme détaillé

- 1 Obligations de l'employeur, délégation et responsabilités
- 2 Acteurs : encadrement, représentants du personnel, service de santé au travail, autorités
- 3 Principes généraux de prévention et hiérarchie des mesures de maîtrise
- 4 Évaluation des risques : unités de travail, méthode, formalisation, mise à jour
- 5 Familles de risques : mécanique, chimique, électrique, hauteur, manutention, bruit, psychosocial
- 6 Accidents du travail et maladies professionnelles : déclaration, analyse, coûts
- 7 Information, formation et accueil sécurité des salariés

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



8 Construction d'un premier plan d'action hiérarchisé

Public concerné

- Personnes prenant en charge la santé-sécurité sans formation initiale au sujet
- Dirigeants et responsables de petites structures
- Fonctions support : ressources humaines, services techniques, encadrement

Prérequis

- Aucun

Modalités pédagogiques

- Deux jours en présentiel, alternance d'apports et d'ateliers
- Trames d'évaluation des risques et de plan d'action remises aux participants

Évaluation des acquis

- Plan d'action hiérarchisé produit pour son établissement
- Quiz de validation des acquis

Cadre d'application

Formation d'initiation. Les obligations citées sont celles du droit du travail applicable à l'établissement, dont le contenu varie selon le pays. La formation ne délivre aucune habilitation ni qualification réglementaire propre à un risque particulier.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com